

Coopération ingénierie, pratique, recherche : circulations de questionnements éducatifs via un LéA

Poster du LéA : **Analyse du travail des directeurs-adjoints de lycées agricoles**

Auteurs : Nina Asloum, EFTS, Université de Toulouse, ENSFEA, UT2J, France - Sylvie Petitjean, AgroSup Dijon - Cécile Touchet, Lycée de La Bretonnière - Hélène Veyrac, EFTS - Université de Toulouse, ENSFEA, UT2J, France.

5 Mots clés : **Proviseurs-adjoints, conseil de classe, vidéo-formation, coopération, analyse du travail**

Thématique(s) IFÉ :

- Professions et professionnalités éducatives

Texte :

Dans quelles conditions le LéA « analyse du travail des directeurs-adjoints de lycées agricoles » permet d'organiser et de diffuser des questionnements sur l'éducation ?

Ce LéA repose sur un réseau existant (Res'APE), construit à partir d'un consensus de quelques proviseurs-adjoints (PA) sur la nécessité de trouver des solutions face à un problème vif : une réforme (celle de la voie professionnelle en 2011) impacte l'animation pédagogique et les fonctions des PA (individualiser les parcours, ré-organiser le travail des enseignants, ...). Au fil du temps, ce réseau qui met en synergie des PA, des formateurs d'enseignants et de PA, des chargés d'ingénierie et des inspecteurs a pris de l'ampleur. Il s'étend en 2018 sur 12 régions, par un réseau d'animateurs régionaux. Ces derniers sont des PA volontaires. Ils sont souvent reconnus par les autorités académiques dans leur fonction d'animation régionale autour de questionnements éducatifs mais le réseau n'a pas d'obligation à exister. Il tient par l'intérêt que les PA y trouvent. Les animateurs régionaux « font circuler » les questionnements sur l'éducation entre leur région respective et le niveau national.

Ce réseau constitué en LéA a fait entrer la recherche par la proposition de compléter le travail habituel (produire des ressources pour les PA) par la co-conception d'un dispositif de vidéo-formation « PROVIDEA ». La dynamique de conception de cet artefact, en matière de place des différents statuts des acteurs, s'apparente à ce que Roland Goigoux (2017) décrit par la réduction de l'asymétrie initiale entre recherche et pratique. On observe une appropriation par les PA non seulement des choix de conception, comme la sélection des situations à retenir sur PROVIDEA, mais des méthodes d'analyse du travail. Face à une difficulté de filmer certaines situations (conseil de discipline, enseignant en pleurs), une méthode est inventée : des saynètes, jouées en aveugle, pour observer des variations de l'activité. Le concept de « style » (clinique de l'activité) est alors approprié par les praticiens, désireux de constater des styles différents pour les mettre en discussion via la vidéo.

Les questionnements sur l'éducation se construisent du fait de leur circulation dans différents espaces. Par exemple, une réflexion, menée au niveau national à partir d'une captation vidéo d'un conseil de classe (CC) s'est prolongée lors d'une formation régionale. La recherche, associée à cette formation (Veyrac, 2017) a été impactée. La mise en évidence de dilemmes de PA, lors de la conduite des CC dans les conditions institutionnelles actuelles, a initié une nouvelle recherche (relative à l'organisation des décisions des CC dans le cadre de parcoursup).

Ainsi, la recherche s'empare d'objets éducatifs plus vifs, infléchis par les questionnements co-construits par ces circulations dans différents espaces. Quant à la diffusion des questionnements sur l'éducation, bien que constitutive du LéA (par PROVIDEA), elle ne s'y réduit pas.

Bibliographie :

- Goigoux Roland, 2017 « Associer chercheurs et praticiens à la conception d'outils didactiques ou de dispositifs innovants pour améliorer l'enseignement » *Éducation et didactique*, vol. 11, n°3, pp. 135-142.
- Veyrac Hélène, 2017 « L'instruction au sosie pour la transformation du travail, La conduite du conseil de classe par les chefs d'établissement. » Dans *Présent et futur de l'ergonomie, 52ème Congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française, 20-22 septembre* (pp. 319-323). Toulouse.

